

pense que le peuple devrait pouvoir les juger par lui-même. Nous télévisons déjà les visites d'hommes d'État, les funérailles nationales et le discours du trône, qui donnent tous une magnifique expérience aux téléspectateurs.

Je me souviens d'avoir assisté à un discours du trône à la Chambre et d'avoir été impressionné, plus tard, en voyant la retransmission à la télévision. J'en voyais bien davantage à la télévision que je n'en avais vu ce jour-là à la Chambre. La télévision est un agent de diffusion en mesure de scruter les événements jusque dans leurs moindres détails; on devrait lui permettre de le faire. Le Canada a frayé la voie dans ce sens, en 1957, en télévisant la visite d'État de cette année-là. Elle fut télévisée en différé en Grande-Bretagne et y fut l'objet d'une acclamation générale. Un mouvement se déclencha alors en Grande-Bretagne, pour obtenir là-bas un reportage télévisé du même genre. Il s'agissait d'une « première » de la part du Canada. L'usage s'en répandit ici et fut accepté en Grande-Bretagne. Il est toujours agréable de penser que les Canadiens ont innové dans un domaine quelconque et je signale aujourd'hui aux députés que nous devrions avoir l'occasion d'innover, dans le cadre du régime parlementaire britannique, en faisant téléviser les débats de la Chambre. Dans d'autres pays, les débats sont radiodiffusés. Les délibérations des Chambres en Australie et en Nouvelle-Zélande sont radiodiffusées, de même que celles de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Les séances de conseils municipaux sont radiodiffusées et les auditeurs de ces émissions en sont vivement impressionnés.

La question capitale est de savoir comment procéder. C'est pourquoi je demande que la question soit déferée à un comité afin qu'il puisse aviser aux moyens de téléviser les débats de la Chambre. Il faudrait aussi décider si cette diffusion devrait être continue. Nous devrions peut-être songer à utiliser la télévision par satellite lorsqu'elle sera instituée et à réserver un canal uniquement à la diffusion intégrale de nos débats. D'aucuns demanderont qui va écouter une émission pareille. Une foule de gens, d'après moi. Cela m'étonne de voir le nombre de personnes qui lisent le *hansard* d'un bout à l'autre. De même, bien des Canadiens tiendraient à suivre les débats parlementaires sans en rien manquer.

Nous avons tendance à sous-estimer l'aspect dramatique et fascinant des débats de la Chambre. Tout le monde sait qu'il y aura des problèmes d'organisation. On pourrait peut-être les régler en allouant une certaine période de temps pour chaque parti, comme on le fait pour les émissions radiophoniques. Je ne peux pas faire de recommandations ou de propositions précises ce soir; je demande seu-

lement que la question soit déferée à un comité pour qu'il l'examine et présente des recommandations à la Chambre.

Quelle impression certaines de ces émissions produiraient-elles sur le public? Elle ne serait pas toujours très bonne. Les journaux donnent souvent une bonne tournure aux discours mal prononcés, mais les propos imprimés dans les journaux sont souvent bien plus polis que les paroles prononcées. Le public verra des députés lire des journaux, frapper leurs pupitres, écrire des lettres ou peut-être poser une question ridicule. Les Canadiens pourront voir ou entendre certaines de ces petites plaisanteries que seule la Chambre sait apprécier—des plaisanteries de cercle fermé. Ils verront peut-être la Chambre à demi-vidée et un député prononçant un discours auquel personne ne fait attention. Voilà ce que les Canadiens verront à l'occasion; peut-être comprendront-ils, et peut-être pas. Mais, ce qui est bien plus important, le public verra le Parlement dans toute sa magnificence.

Le premier saisissement passé, ils verront ce que c'est qu'un parlement. Ils verront des choses qu'ils n'oublieront jamais. Je suis ici depuis près de trois ans et il y a des circonstances, des débats et des discours que je n'oublierai jamais—d'autres que moi ici pensent de même. Il y a beaucoup d'enthousiasme à la Chambre. Je citerai à titre d'exemple, le débat sur la peine de mort. Nous avons entendu des discours venant de tous les coins de la Chambre, des membres de tous les partis, et ces discours ont peut-être été parmi les plus émouvants et les plus profonds de toute l'histoire du Canada. Je voudrais que tous les Canadiens aient pu entendre, comme moi, ces discours. Cela aurait mis fin à bien des malentendus.

Nous nous rappelons peut-être les scandales qui dernièrement ont fait les manchettes de tous les journaux. Dans tout le pays, on a eu l'impression que nous ne faisons rien d'autre que cancaner, alors que les faits étaient bien différents. La Chambre procédait à d'autres travaux tandis que le scandale était débattu dans la presse et que se déroulait un procès. Tout cela, le pays l'aurait su, si nos séances avaient été télévisées. Des mesures impopulaires ont été abordées à la Chambre. Il y a bon nombre d'années déjà, deux députés de mon parti soulevaient un courroux presque général, en raison de leur attitude sur la question du divorce. Or, certaines recommandations vont nous être soumises en vue de remédier à ce problème social de longue date, qu'on a relégué dans l'ombre. Ce procédé aurait pu être accéléré si la population avait pu voir ce qui se passait et entendre les arguments présentés alors.